

Écologie publique

La requalification de cette promenade de 200 m de longueur environ, située sur la commune de Sevrier, et propriété du Conservatoire du littoral, synthétise tous les enjeux de renaturation actuels. Elle concilie l'accueil au public -le parcours est surplombé par la piste cyclable du lac qui supporte 4 700 passages journaliers en été- et la préservation du patrimoine paysager et naturel au cœur d'un site d'exception. Une ambition qui semblait légitime mais qui n'a pas été forcément simple car cette remise en scène du site a supposé au préalable le res-

pect de certaines précautions (risques de pollution) ainsi qu'une écoute attentive des trames et du contexte. Ce n'est donc qu'après étude minutieuse que le cabinet de paysagistes ADP Dubois a su apporter des solutions adaptées qui réhabilitent à la fois la lecture du site et sa valeur écologique tout en satisfaisant aux besoins de publics multiples, sportifs et contemplatifs. La promenade des Seines a ainsi été revalorisée selon trois séquences : la prairie et ses stations de contemplation, le sous-bois ombragé ainsi que les milieux humides.

mots clés

paysage
espace sensible
génie végétal

adresse

74320 Sevrier

SEVRIER



PROMENADE DES SEINES
À SEVRIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
CONSERVATOIRE DU LITTORAL

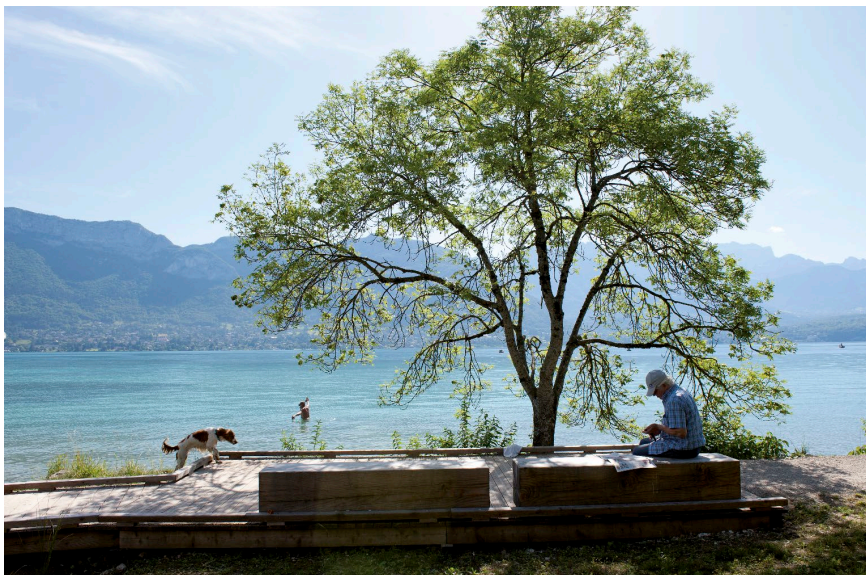
ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - ADP DUBOIS
AUTRE BET - SINBIO
(GÉNIE VÉGÉTAL,
RENATURATION BERGE DE LAC)

SURFACE AMÉNAGÉE : 2 500 M²

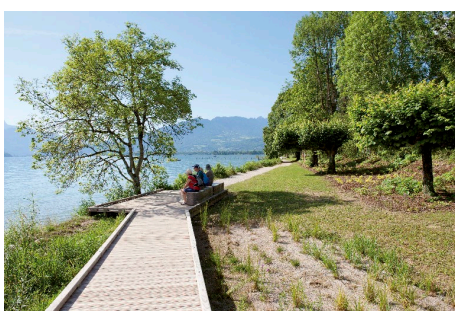
COÛT DES TRAVAUX
107 066 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
159 613 € TTC

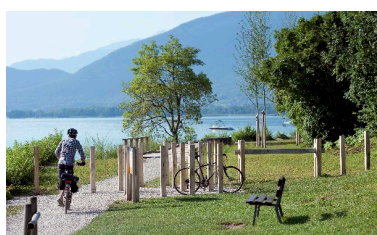
DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2016
LIVRAISON : AVRIL 2017
MISE EN SERVICE : MAI 2017



1



2



6

1 et 2 - Plateforme et arbre conservés et la partie du cheminement en platelage

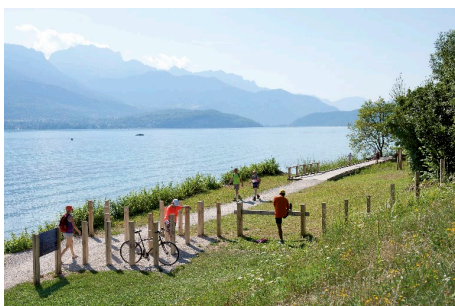
3 - Terrasse aménagée à l'emplacement d'une ancienne construction

4 et 6 - Accès à la promenade

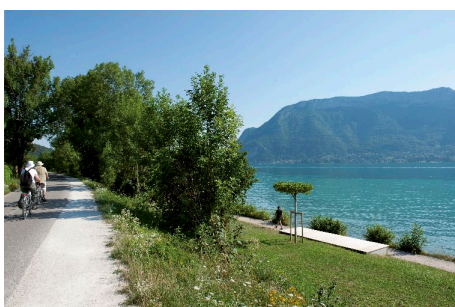
5 - La piste cyclable surplombe la promenade



3



4



5

Cette portion du littoral lacustre avait été bâtie de quelques maisons obsolètes, dans le cadre de conventions d'occupation précaires. Avec le temps, l'itinéraire de promenade s'était réduit, étouffé entre ces habitats, des murets et bétons décatés, quelques mauvaises clôtures ainsi que des bandes de végétaux sans âme, thuyas, prunus et troènes en haie retombant sur l'espace public. Afin de redonner de la clarté et de la lisibilité à l'itinéraire, le cabinet ADP Dubois a commencé par l'épurer de ses éléments parasites. Des murets ont été démolis, tout comme des dalles anciennes, traces vaines et obsolètes. Une fosse septique a été évacuée et un certain nombre de poteaux électriques déposés, tandis que la lisière existante, formant limite avec la piste cyclable, notamment sur la partie centrale du projet, a subi un certain nombre d'opérations d'élagage, de nettoyage et d'éclaircie. Bien sûr, et compte-tenu de la sensibilité du milieu, l'ensemble de ces travaux ont été réalisés en délicatesse : d'une part, les engins de chantier ne devaient pas risquer d'altérer la berge, et d'autre part, les terres importées ont été scrupuleusement étudiées afin de ne pas importer sur le site d'espèce invasive.

Trois expériences du milieu

Une fois ce temps d'approche respecté, le paysagiste s'est attaché à proposer une véritable relecture de l'espace en se basant sur des plans ou séquences distinctifs permettant aux usagers de réaliser, au cours de leur parcours, l'expérience de trois milieux successifs. En partant de l'espace nautique qui marque l'entrée nord de la promenade,

les promeneurs traverseront ainsi la berge renaturée, le sous-bois et la prairie naturelle. Afin de matérialiser l'entrée du site, et sa qualité d'espace protégé, des pieux en acacia et châtaignier, formant "clôture", ont été mis en place. Sans occulter complètement, une chicane dissuade les cyclistes, interdits dans la zone : ceux-ci pourront toujours accrocher leurs vélos aux supports métalliques dédiés. L'itinéraire de promenade est matérialisé d'un terrain simple en concassé, sans bordures, gravier qui reprend les couleurs de fond de lac. Il se poursuit ensuite d'un platelage en bois, en surplomb de la végétation, qui chemine entre des bosquets de saule qui ont été replantés, côté lac, à partir de substrats associant diverses couches de branchages et de terre. Ce génie végétal associe aussi une toile en coco qui permet de tenir la terre en maîtrisant l'émergence de plantes indésirables, au profit des herbacées, carex, joncs, salicornes... Le muret ancien formant frontière avec le lac a été quant à lui arasé pour permettre les échanges aqueux dans cette zone humide recomposée. Enfin, quelques bosquets d'aulnes et de prairies de graminées et héliophytes prolongent la berge renaturée, tissant une transition vers les pentes en prairie qui s'élèvent délicatement vers la piste cyclable amont.

De la berge renaturée à la prairie naturelle

Après une pause sous un frêne conservé au cœur d'un décrochement du platelage, formant plateforme contemplative, la promenade reprend, tout au long du concassé. La séquence initiale le cède à un sous-bois de chênes plantés sous la lisière existante, qui a gardé son côté échevelé, mais dépouillé du superflu, avec d'autres essences historiques (platanes et tilleuls taillés en plateaux, réminiscence des jardins privés) ainsi qu'une prairie de sous-bois composée de graminées (fétuques, molinie bleuâtre...), de luzerne, de trèfle blanc et d'achillée millefeuille... Sans transition, voici le temps de la prairie naturelle, avec ses stations de découverte et d'observation. Entre la lisière existante, formant limite avec la piste cyclable, à l'amont, et le pré, une autre lisière a été plantée de chênes et d'aulnes. Un appareillage d'amélançhiers, viornes, et érables champêtres, associés à des couvre-sols d'angéliques et de menthe sauvage vient aussi marquer la limite du programme et mettre à distance une maison qui vient pincer le cheminement contre le domaine maritime. Enfin, et au cœur de la prairie, deux platelages en mélèze, solarium et large banquettes, font office de lieux d'observation ou de farniente. Çà et là, quelques platanes, pionniers ou replantés, dispensent leur ombre bienfaitrice.

Gestion raisonnée

Reconstruit sur la base d'équilibres subtils et d'une diversité de milieux, le site recommande une certaine attention ainsi qu'un entretien judicieux, dans le cadre d'une gestion raisonnée. La zone de berge renaturée, recouverte de molinie bleue, doit ainsi être coupée deux fois par an tandis que la prairie principale requiert six fauches. À l'origine de ce paysage recomposé, l'homme est donc aussi à son chevet, présent pour accompagner la nature dans son processus de reconquête. Tout le contraire d'une domestication.